



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE
PROVINCE DE QUÉBEC**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Prenez avis que le conseil municipal de **Sainte-Monique** tiendra une séance publique le 2 juin à 19h30, à la salle du conseil situé au **165, rue Principale**, au cours de laquelle il sera appelé à statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Adresse du terrain visé** : 860, rang du Petit-Saint-Esprit
- **Numéro de lot** : 5997023
- **Objet de la demande** : Autoriser une marge frontale de ± 11.25 m alors que le règlement en exige 21.3 m pour la construction d'un silo et d'une cabane électrique.

DONNÉ à Sainte-Monique, le 15 mai 2025

M. Patrice Vaugeois
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Monique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-annexé conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15 mai 2025

M. Patrice Vaugeois
Directeur général et greffier-trésorier